



**HAL**  
open science

## **Entre courtoisie et fermeté : l’instruction et l’adaptation du comportement des militaires déployés en ville dans le cadre du plan Vigipirate.**

Arthur Oldra

### ► To cite this version:

Arthur Oldra. Entre courtoisie et fermeté : l’instruction et l’adaptation du comportement des militaires déployés en ville dans le cadre du plan Vigipirate. . Politique et religion(s) dans l’espace urbain de l’Antiquité à nos jours, Ecole Doctorale Université Bordeaux Montaigne Mar 2017, Pessac, France. <hal-01533133>

**HAL Id: hal-01533133**

**<https://hal.science/hal-01533133v1>**

Submitted on 12 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Entre courtoisie et fermeté :  
l'instruction et l'adaptation du comportement des militaires déployés en ville  
dans le cadre du plan Vigipirate.**

Arthur OLDRA

Résumé :

Les militaires déployés dans le cadre du plan Vigipirate dans l'espace public sont à la jonction entre le politique et le religieux, dans la mesure où ils répondent à l'action politique (de lutte anti-terroriste) notamment devant ou à proximité de sites à caractères religieux. Aussi, au travers du cas des militaires de l'opération Sentinelle, nous tenterons de comprendre comment s'anticipe, se réalise et se transforme en situation ce contact entre le religieux et l'action (indirecte) du politique. Je propose donc de présenter la position que tiennent les militaires, à la fois déontologiquement et physiquement sur les sites qu'ils doivent protéger, tout en précisant la manière dont l'institution militaire essaie de tenir compte du religieux (us & coutumes) dans ses opérations (interdictions, formation, etc.). Mais je montrerai que c'est lors des situations d'interactions que se réalise le contact politico-religieux : qu'elles le dépassent/transgressent — malgré la normalisation des comportements (autant des militaires que des fidèles) — et le rend paradoxalement performatif.

Mots clefs : militaire, Vigipirate, situations, comportement, place,

***Introduction***

L'opération Sentinelle est une « opération intérieure » qui consiste à déployer des forces en ville et à proximité de sites sensibles dans le cadre du plan de lutte anti-terroriste Vigipirate. Concrètement, ce déploiement se caractérise par des patrouilles mobiles à pied ou en véhicule, ou par des dispositifs de surveillance statiques devant et/ou autour de sites. Dans le contexte actuel, l'opération Sentinelle vise à dissuader, à prévenir et à répondre à toutes formes de menaces terroristes pesant sur l'espace urbain, et plus particulièrement sur certains sites jugés « sensibles » par le pouvoir politique, à savoir notamment les lieux symboliques et les lieux d'affluences comme les gares, les aéroports, les centres commerciaux, les sites touristiques, les écoles ou les lieux de cultes. Ce sont sur ces derniers que s'attardera ma présentation. En effet, le politique a en charge des administrés se reconnaissant parfois dans des croyances religieuses (chrétienne, juive, musulmane, etc. — pour ne citer que les principales religions monothéistes), et dont il a la responsabilité de les protéger (contre cette menace — celle-ci parmi d'autres). Les militaires se trouvent donc être à la jonction du politique et du religieux. Ils sont aux ordres du premiers et au service du second, ils n'appartiennent donc ni à l'un ni l'autre.

Si la politique se définit comme l' « ensemble des phénomènes qui ressortissent à l'organisation

de la gestion et de la régulation collective de la société. » (Prévélaskis G., « Politique (Géographie) » in Lévy J., Lussault M., 2013, p.792), alors on peut considérer les militaires opérant en ville comme relevant de cette « régulation collective de la société », notamment dans le cadre de la lutte anti-terroriste.

En somme, quelles formes les relations, entre le politique et le religieux, prennent-elles dans ces circonstances exceptionnelles de présence militaire ?

Pour y répondre, je commencerai tout d'abord par exposer le caractère neutre des armées, comme acteur impartial du pouvoir politique, en précisant ensuite que cette neutralité est à relativiser dans la mesure où, en prenant le cas du judaïsme, les militaires eux-même anticipent et s'instruisent sur leurs contextes opérationnel, pour enfin montrer qu'en situation d'interaction le cadrage normatif n'opère plus, et laisse surgir de l'imprévu (parfois transgressif) qui performe la jonction entre politique et religieux.

[Cette présentation, comme mon travail de thèse, combine géographie et sociologie des interactions afin de déterminer le rapport à la ville des citoyens au regard de la présence de militaires.]

## **1. Anticipation et principe de neutralité**

- Quelque soit le cadre opérationnel dans lequel l'institution militaire est amenée à opérer, elle se doit de conserver une neutralité en matière politique, philosophique et religieuse. En aucun cas, celle-ci (et ses représentants) ne doit prendre position dans ces registres. Le Code du Soldat, qui énumère une série de règles éthiques et déontologiques stipule clairement que le soldat :

« s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse ».

- Cette réserve s'applique dans le cadre de l'institution (mais également en dehors vis-à-vis d'elle). Sous l'uniforme, les soldats se doivent d'exercer ce devoir de réserve. Cependant, cela ne les empêche aucunement de s'exprimer comme ils le souhaitent en dehors de ce cadre, mais ne peuvent aucunement se faire les porte-parole de l'institution.

Pour poursuivre avec le Code du Soldat, les alinéas 4, 5 et 9 stipulent respectivement, toujours à propos de la conduite du soldat :

- 4. [qu'] il obéit aux ordres, dans le respect des lois et conventions internationales.
- 5. [qu'] il fait preuve d'initiative et s'adapte en toutes circonstances.
- 9. [qu'] il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences.

• Concrètement, comment cela se formalise-t-il ? Lors des missions auxquelles j'ai pu participer, j'ai pu constater plusieurs choses. D'abord, en amont de la mission et au début du déploiement sur les sites, il nous est régulièrement rappelé les règles de la légitime défense (cadre fondamental de notre réaction à une menace), et quelques règles d'attitudes et de comportement, comme par exemple :

- « Ne pas paraître trop " agressif " et distant, mais ferme et décidé » ;
- « Surveiller et contrôler sans paraître suspicieux ou inquiet » ;
- « Être en mesure d'aider et de protéger le citoyen sans être assimilé à un auxiliaire de police ou de gendarmerie » ;
- « Courtois et ferme » ;
- « L'attitude à adopter doit résulter d'un bon équilibre entre fermeté et sérénité. Une allure trop décontractée n'inspire ni confiance, ni crainte » ;
- « Etre concentré sur ce qui se passe dans la zone d'engagement. Ne pas se laisser distraire par des civils » ;
- « Respect scrupuleux du principe de neutralité ».

Ces rappels montrent bien qu'il s'agit d'un équilibre à trouver et à adopter. En effet, les éléments intéressants ne résident pas (selon moi) dans la nature de l'attitude (agressivité, fermeté, distant, concentré, neutre, inquiet, suspicieux, courtois, serein, ou décontracté) mais dans la capacité qui est demandé aux soldats de trouver l'équilibre entre ces différents registres, de l'adopter et de l'appliquer. Selon moi, ces règles d'attitudes et de comportement et surtout leur rappels aux soldats engagés sont révélatrices 1. du contexte traditionnel de l'action des forces armées (les conduites à tenir en opération dans le cadre du droit des conflits armés — les préoccupations sont alors plus "sérieuses" : massacre, viol, torture, dégâts collatéraux, etc...) ; et 2., du contexte opérationnel inhabituel des missions Vigipirate / Sentinelle, et donc du caractère politique qu'elles recouvrent.

• Ces éléments rappellent que le comportement du soldat doit, certes conserver une neutralité dans la mesure où il porte les couleurs de l'armée, mais également disposer d'une souplesse d'esprit. Les éléments pré-cités sous-entendent qu'il est susceptible d'être confronté à une multiplicité de situations auxquelles il devra avoir à gérer. C'est donc faire preuve d'adaptation, tout en gardant à l'esprit le respects des règles et des Autres (dans leur différence) et cela, quelque soit les circonstances.

## ***2. S'adapter au contexte opérationnel : instruction et interconnaissance***

Initialement, le caractère du lieu où sont déployés les militaires n'a pas ou peu d'importance, dans la mesure où le mode d'action s'applique uniformément quelque soit les situations. Certes, des adaptations locales peuvent-être mises en place, mais seulement au regard de l'aisance des unités sur site ou de leur capacité de réaction : une adaptation technique en somme. Cependant, la prolongation du dispositif et l'élargissement du spectre des sites concernés a fortement incité les militaires à connaître (au delà de l'aspect technique et pratico-pratique) socio-culturellement les communautés qu'ils côtoyaient<sup>1</sup>.

### *Un exemple : le cas du judaïsme*

Pour commencer, je voudrais légèrement poursuivre ce que j'ai dit précédemment. Evidemment, lors de chaque missions Vigipirate / Sentinelle, les patrouilles sont informées sur la particularités des sites sur lesquels elles sont déployées. Par exemple, lors d'une mission à Paris entre Décembre 2011 et Janvier 2012, nous avons à charge plusieurs sites, à savoir la gare Montparnasse, la Tour Eiffel et la gare de Marne-la-Vallée - Chessy (et ses abords : entrée du parc de Disneyland) sur lesquels nous effectuons des rotations. A chaque site, nous adoptions une attitude particulière, corrélativement à la nature particulière des individus qui s'y trouvaient. Respectivement à chaque site, nous avons des passants et des voyageurs (citadins, pressés, encombrés, à l'humeur variable), des touristes (souvent étrangers) et des visiteurs (touristes, familles, etc.). Même dans ces différents contextes, l'attitude et le comportement à adopter restèrent les mêmes.

Cependant, lorsque nous sommes déployés pour la surveillance de lieux de culte, les « spécificités / particularités » sont désormais prises en compte. Pour cela, je m'appuierai sur les formations que nous dispensons lors de MCP. Une MCP (Mise en Condition avant Projection) consiste à dispenser des rappels fondamentaux aux soldats qui seront déployés en mission. On y trouve notamment, des rappels sur l'armement et le combat à main nu, un cours sur la légitime défense, sur les dispositifs de filtrages, etc. Récemment, il fut ajouté un module sur la « sensibilisation » aux cultes religieux. Les objectifs de ces sensibilisations sont assez explicites, ils visent à « connaître les "us et coutumes" du judaïsme » afin « de vous permettre de mieux comprendre la communauté juive au service de laquelle vous serez déployés et ainsi vous aider à être pleinement professionnel et opérationnel lors de votre mission Sentinelle »<sup>2</sup>. Autrement dit, ces sensibilisations concourent au bon déroulement de la mission. Elle comporte notamment un

---

<sup>1</sup> Voir : <http://www.laviedesidees.fr/Anthropologues-embarques.html>

<sup>2</sup> Cours Septembre 2016 — Communauté Juive

historique du judaïsme (dates clefs, peuple & religion, nombre de juifs en France, etc.), une explication sur ce que veut dire « être juif », sur les fêtes juives et surtout un déroulé sur les prescriptions religieuses (le lieu de culte : la synagogue, l'officiant : le rabbin, l'office : tête couverte, les règles alimentaires — kasher : les animaux doivent avoir été abattus rituellement, et le porc, les poissons sans écailles, les rapaces, les insectes ou les reptiles sont bannis de la consommation).

Tous ces éléments doivent permettre de nourrir la curiosité, de mieux comprendre et mieux saisir le contexte opérationnel dans lequel les soldats déployés évolueront, et de développer leur esprit critique par rapport à ce qu'ils pourront voir sur le terrain (divergences dans les moeurs selon les styles de vie et la pratique de la religion).

### ***3. Jeu de places en situation : un retour d'expérience.***

Je souhaite montrer en troisième partie que c'est en situation d'interaction que se réalise véritablement le caractère politique de notre déploiement en mission. Je m'appuierai donc sur mon expérience lors d'une mission à laquelle j'ai participé sur le site d'une synagogue.

Nous avons donc à surveiller une synagogue. A des horaires précis, nous devons nous mettre en place devant la synagogue pendant une durée déterminée, notamment durant le temps de l'office ou des rencontres qu'il pouvait y avoir à l'intérieur de la synagogue. Nous fonctionnions par binôme : pendant qu'un des deux était en surveillance devant le site, l'autre était en pause. A l'intérieur de la synagogue, un petit espace nous avait été alloué par le rabbin et la communauté pour que nous puissions nous reposer, manger, etc.

#### **a. Contexte et application des enseignements**

Nous n'avions donc pas le droit de manger ni de ramener du porc à l'intérieur, ni de rentrer à l'intérieur du temple, et il fallait au minimum éviter de déranger les rencontres (religieuses ou non) qui s'y tenaient. Bien évidemment, cela ne dispensait pas de saluer de la tête ou d'adresser un petit mot aux personnes que nous croisons. On peut lister d'autres éléments comme le fait que les patrouilles se fassent uniquement pendant des temps où il y a, à minima, 3 personnes<sup>3</sup> dans l'édifice (Shabbat, culte, distribution de nourriture, rendez-vous communautaire...)<sup>4</sup> ; le fait que les militaires disposent de la clef de la synagogue ; ne pas toucher à l'électricité durant Shabbat (lors de nos contrôles du site) ; etc.

---

<sup>3</sup> Je ne suis plus certain du chiffre, même si c'est pourtant celui que j'ai noté.

<sup>4</sup> Certain de mes collègues se sont même offusqués de savoir que nous étions parfois déployés pour protéger uniquement 5 ou 6 personnes jouant aux cartes...

Bref, par commodité — et par obligation si on peut dire<sup>5</sup> — la communauté doit accueillir ces militaires et ces derniers doivent faire avec. On peut parler de chevauchement de sphères, même s'il s'agit surtout d'une « incursion approuvée » des militaires dans la sphère religieuse. Comme je l'explique depuis le début, les militaires sont éduqués à un savoir-faire et à un savoir-être en amont des missions Vigipirate & Sentinelle, des consignes spécifiques sur l'attitude et le comportement leurs sont données et des compléments additionnels pour sensibiliser aux « us et coutumes » d'une groupe ou d'une communauté sont réalisés.

b. Des brèches imprévues

Cependant, malgré toutes ces préparations, formations, sensibilisation, etc. qui, selon moi, sont particulièrement révélatrices de la position que cherche à tenir le politique (au travers des forces armées) vis-à-vis du religieux, c'est-à-dire, à la fois proche et efficace mais aussi distant et mesuré, il y a, selon moi quelque chose de plus qu'il convient de souligner. En fait, la jonction politico-religieuse par les militaires se voudrait neutre et aseptisée mais, comme dans toute interaction humaine, il y a de l'imprévu. J'ai recensé trois situations où l'on retrouve différentes formes de cette imprévu, relativement d'abord à de la sympathie, puis à du conflit et enfin à de l'interdit.

• *La sympathie : la soirée des gâteaux-sushis de Shabbat.*

Le Shabbat est un jour de fête et de réjouissances. Aussi, un vendredi soir alors que nous nous reposions dans la petite salle, une femme vint nous offrir des sushis, et divers autres plats qu'ils avaient préparés pour l'occasion. Prétextant qu'il restait trop de nourriture pour qu'elle puisse être jetée, elle décida de la partager avec nous.

Cette petite situation où une femme vient nous offrir des plats asiatiques peut sembler anecdotique mais est, selon moi, révélatrice de cette jonction politico-religieuse informelle. N'est-ce pas un acte de considération de l'action politique et/ou de l'action des représentants pour celle-ci ? La situation offre alors l'occasion d'exprimer un sentiment personnel tout en prescrivant de garder la face du rôle que l'on tient.

• *Le conflit : l'utilisation des clefs de la synagogue.*

Lors d'un jour de pluie (comme on en voit rarement d'une telle intensité) mon équipe et moi attendions à l'abri à l'intérieur de la voiture le temps que le rabbin arrive, puis ouvre la porte de la synagogue et fasse entrer les fidèles qui attendaient devant le portail. Ensuite, nous rentrons déposer le matériel (que nous ne pouvions laisser à l'intérieur du véhicule) pour ensuite nous mettre en place. L'heure était déjà passé de 5-10minutes, lorsqu'un monsieur d'une cinquantaine/

---

<sup>5</sup> Il convient tout de même de préciser que c'est généralement suite à une demande du responsable religieux ou du préfet que sont mis en place ces patrouilles (quelles soient de polices ou militaires)

soixantaine d'années vint toquer à ma fenêtre pour nous demander d'ouvrir afin qu'ils ne restent pas sous la pluie. Disposant de la clef, mes consignes étaient claires : sans la présence du rabbin, je n'avais pas le droit d'ouvrir la synagogue à qui que ce soit. Le ton condescendant et méprisant qu'il avait adopté à mon égard m'avait renforcé dans mes prérogatives de ne pas ouvrir. Après quelques instants de colères, je ne pu me sentir quelque part coupable de mon refus. Et lorsque je cédaï et décidais alors de sortir pour aller ouvrir la porte aux personnes qui attendaient, le rabbin arriva et ouvrit la porte. Être tiraillé entre, d'une part respecter les ordres et ne pas ouvrir (qui plus est à la personne dédaigneuse) et aller ouvrir à toutes ces personnes (dont beaucoup d'un âge avancé) qui prenaient l'eau, me mis dans une position très inconfortable vis-à-vis de mes subordonnés. Vis-à-vis de ces derniers, je me devais de respecter les consignes (formel) et ne pas céder à l'injonction malvenue (informel) du fidèle. Vis-à-vis des fidèles, je me mettais à leurs places. Ce tiraillement, tout comme l'injonction et la « micro-pression » sociale que j'ai senti s'exercer sur moi, est révélateur d'une tension qui existe à cette place de jonction (entre le politique et le religieux). Selon ce monsieur, les militaires sont (aussi ?) là au service<sup>6</sup> des citoyens (une conception qui n'est pas nécessairement partagé par les militaires). Il s'agissait de garder la face (Cf. Goffman) au regard des autres (civils et militaires) tout en accomplissant les ordres et les pré-requis de la missions.

• *L'interdit : la fille et la cigarette.*

Lors d'une soirée Shabbat, et alors que nous étions de repos avec mon binôme, je décide de sortir fumer une cigarette dans la cours de la synagogue une quinzaine de minutes avant de prendre notre tour de surveillance. Il pleut, je m'abrite sous le porche, en compagnie d'un jeune garçon (10ans) et d'une jeune fille (16-17ans) que je salue. Lorsque le jeune garçon rentre dans la synagogue, la jeune fille me demande d'un air assuré si j'accepterai de lui donner une cigarette. Je marque alors un temps, je réfléchis et ne bouge pas, tout en la regardant : j'hésite. Je décide alors de lui en donner une sans un mot ; elle me remercie. Quelques minutes après l'avoir allumée, et en voyant la porte adjacente au portail s'ouvrir je la vis s'affoler. Je comprend vite qu'elle n'est pas autorisée à fumer (par sa famille sans doutes). Alors, presque instinctivement, elle me tend la cigarette encore allumée. La mienne étant presque terminée, je la cache, et je fais mine de fumer celle qu'elle vient de me tendre. Les personnes entrent dans la synagogue. La mienne étant finie, et la sienne également, je les éteins. Un peu déçue de ne pas avoir pu finir sa cigarette, elle me regarde tout en me remerciant du regard d'avoir joué le jeu.

Cette interaction avec la jeune fille, où il y a beaucoup de non-dit m'a pas mal marqué parce-que ni elle ni moi n'étions dans notre rôle social. Elle, de ne pas avoir le droit fumer à son âge et pendant Shabbat dans l'enceinte de la synagogue — chose qui était tolérée pour nous — et moi d'avoir accepté de lui donner une cigarette. C'est après coup que je me suis rendu compte que si les

---

<sup>6</sup> Et, semble-t-il, quelque soit le service.

personnes s'étaient aperçues qu'elle fumait, cela aurait pu jeter beaucoup de discrédit sur les militaires en général. Cela aurait contre-dit l'attitude et le comportement que l'on nous demande d'adopter, et peut-être abîmé les rapports qui avaient été construits entre les militaires et les membres de la synagogue. Bref, j'ai pris conscience que je n'étais plus à ma place en acceptant de lui donner une cigarette.

## **Conclusion**

Mon intention était de montrer que les militaires en mission doivent répondre à toute une série de normes pré-établies, autant dans les cadres pré-existants de l'institution que dans ceux mis en place pour la mission Vigipirate / Sentinelle, afin de répondre aux exigences de neutralité souhaitées par le pouvoir politique. Les patrouilles de militaires en surveillance devant des édifices religieux conjuguent deux prescriptions normatives, celle du comportement et du savoir-être du soldat (le *comment* il doit réaliser sa mission), et le respect de l'altérité dans ses coutumes, ses traditions, etc. (le *je dois / ne dois pas faire* ceci ou cela à tel endroit). De son côté, l'institution religieuse accepte de mettre en place des dispositifs d'accueil de ces patrouilles dans sa sphère, et d'accepter notre présence.

Cependant, la coprésence des deux partis ne peut pas en rester là. A partir de mes observations, j'interprète l'ensemble des situations d'interactions imprévues dans le cadre opérationnel comme une réalisation de la jonction politico-religieuse. Pour moi, elle se réalise en acte, en situation d'interaction mais toujours au regard des cadres normatifs. En effet, chacun, derrière son étiquette de soldat ou de fidèle, a certes une individualité propre mais qui s'exprime en traduisant aussi ce qu'il pense être le rôle qui est le sien ou qu'on lui attribue à tel endroit et à tel moment. Ces situations d'interactions sont des indicateurs des places que les uns et les autres se font d'eux même et des autres, et donc du rôle que le soldat doit tenir pour le politique et que le fidèle doit avoir au regard de sa religion. En contournant les cadres normatifs, ils agissent selon leur vision des situations et du monde, mais tenteront de conserver leur place et leur rôle au yeux des autres (comme dans l'exemple de la jeune avec la cigarette). Le véritable contact entre *le* politique et *le* religieux se joue dans ces situations où chacun agit au regard de la place qu'il occupe (de militaire, de fidèle, etc.), et plus encore, de sa conception de cette place. En somme, c'est la conjugaison en situation d'interaction des représentations individuelles avec les normes comportementales véhiculées par l'institution que se réalise cette jonction politico-religieuse. En situation, c'est l'hybridité des interprétations individuelles de ce qui *doit être* (ainsi qu'aux travers des places de chacun) que s'accomplit une forme de relation entre le politique et le religieux : il devient performatif. Chacun agit ainsi au regard de ce qu'ils pensent être sa place (ou de ce qu'il pense que l'on percevra de sa place), même si au final cela n'est pas estampillé « relation politico-religieuse ».